

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRADES

SEANCE DU 22 FEVRIER 2016 à 9 h 30

PRESENTS : MM. Bonnet Jean, Henrich Pierre, Péloff Hervé, Sabadie Vincent,
Arnaud Guy, Toustou chantal, Zalduendo Catherine

ORDRE DU JOUR :

- Bilan financier 2015
- Viabilité des parcelles au-dessus du chemin de la Gadiou après extension du chemin communal
- Indemnités élus 2016
- Projets 2016
- Renouvellement contrat location gite école rez de chaussée
- Tarif location saisonnière gite école 1^{er} étage
- Point location salle communale
- Bilan réunion publique
- Questions diverses

Bilan financier 2015

Vote du Compte Administratif 2015 à l'unanimité

Viabilité des parcelles au-dessus du chemin de la Gadiou après extension du chemin communal :

Lancement de l'étude : après accord des propriétaires riverains délimitation de l'emprise du chemin par le géomètre afin de réaliser l'extension du chemin communal

Indemnités élus 2016

Vote à l'unanimité : l'indemnité du maire est diminuée de l'indemnité du second adjoint

Projets 2016

Extension du chemin communal de la Gadiou et réfection du mur de soutènement de la mairie

Renouvellement contrat location gite école rez de chaussée

Renouvellement pour un an voté à l'unanimité

Tarif location saisonnière gite école 1^{er} étage

- Tarif hiver :
- Personnes assujetties à la taxe habitation de la commune : 150,00 € la semaine
- Autres utilisateurs : 300,00 € la semaine
Hors hiver :
- Personnes assujetties à la taxe habitation de la commune : 120,00 € la semaine
- Autres utilisateurs : 240,00 € la semaine
Week-end :
- Personnes assujetties à la taxe habitation de la commune : 60,00 €
- Autres utilisateurs : 120,00 €

Point location salle communale

- Personnes assujetties à la taxe habitation de la commune 30 € la journée, 100 € pour deux jours
- Autres utilisateurs 100 € la journée, 150 € pour deux jours

Bilan réunion publique

Point sur les travaux de l'année avec diaporama à reconduire l'année prochaine

Solution à l'étude concernant le bois entreposé au Gravier

Questions diverses

Signalétique randonnées au Col de Marmare à prévoir

Fin de séance à 12 h 30